

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 21 décembre 2011, en ajournement de l'assemblée tenue le 5 décembre 2011, et immédiatement après l'assemblée spéciale du budget 2012 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

AFFAIRES DIVERSES

- **2909 – 2011** – **Ordures et matières recyclables** – Rapport sur la demande de soumission via le système Se@o – Signature du contrat;

Considérant la demande de soumission faite par l'entremise du système d'appel d'offres SE@O pour le renouvellement du contrat de cueillette des ordures ménages et matières recyclables;

Considérant la soumission reçue et le fait qu'elle soit conforme;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que le contrat de cueillette des ordures ménagères et matières recyclables soit confiée à la compagnie « Transport Yergeau Inc. et ce pour les années 2012-2013 et 2014 au prix déposé de la soumission soit :

2012 - \$ 248,072.00 majoré des taxes applicables
2013 - \$ 250,552.00 majoré des taxes applicables
2014 - \$ 258,101.00 majoré des taxes applicables

Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité le contrat requis à cet effet.

ADOPTÉ

- **2910 – 2011** – **M.T.Q. & Emprises excédentaires** – Rattachement à l'emprise désaffectée;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité indique au Ministère des Transports du Québec division Estrie qu'elle consent à ce que certains immeubles, propriétés du Ministère des Transports, lui soient transférés à titre gratuit et regroupés à sa propriété actuelle pour ne former

qu'un seul et même lot dans le cadre du programme de la rénovation cadastrale et ce pour les parties de lots suivants, savoir :

P. 21M, rang 4 canton de Shipton, superficie approximative de 715.1 mètres carrés – (Ancienne route 255 à l'ouest de la route 116)

P. 17B, rang 6, canton de Shipton superficie approximative de 119,3 mètres carrés – (secteur chemin Vallée/Route 116)

P. 17C, rang 5, canton de Shipton superficie approximative de 131,5 mètres carrés – (secteur route 116/Bennett & Noble)

P. 17B, rang 6, canton de Shipton, superficie approximative de 1,358,2 mètres carrés – (secteur route 116/chemin Demers)

Que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis faire toutes déclarations nécessaires.

ADOPTÉ

- **2911 – 2011 – M.T.Q. vs non-accès** – Rte 116/chemin de la Vallée;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la municipalité consente au Ministère des Transports des servitudes de non-accès pour sécuriser l'intersection de la route 116 et chemin de la Vallée sur le territoire de la Municipalité;

Que ces servitudes soient établies contre les anciens chemins publics identifiés comme parcelles 26, 27, 28, 29 et 30 montrées au plan 622-87-F0-092, feuillet 2C daté du 5 décembre 2011;

Ces servitudes de non accès seront consenties pour la somme de \$1.00 par acte notarié élaboré par Me Serge Chagnon, notaire à Asbestos et le directeur général est autorisé de signer le dit contrat pour et au nom de la Municipalité ainsi qu'à faire toutes déclarations nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **2912 – 2011 – Boulevard Roy** – Opération cadastrale et acquisition d'emprise;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité :

- 1° Ratifie la demande d'opération cadastrale faite par le directeur général auprès de Rolland Deslandes, arpenteur-géomètres et visant à prolonger l'emprise du Boulevard Roy de manière à ce que les propriétés portant les numéros civique 30, 32 et 39 aient façade sur cette emprise; et
- 2° Mandate le notaire Serge Chagnon, notaire de préparer l'acte de cession nécessaire pour que la Municipalité devienne propriétaire de cette emprise et ce en considération du paiement de la somme de \$1.00; et
- 3° Autorise le Maire et le directeur général de signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution ainsi qu'à faire toutes déclarations nécessaires.

ADOPTÉ

- **2913 – 2011** – **Société Immobilière** – Bail du local du 50 de la rue Daniel-Johnson;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que le directeur général soit autorisé de signer, pour et au nom de la Municipalité, le bail soumis par la Société immobilière du Québec en regard du local portant pour numéro civique le 50 de la rue Daniel-Johnson situé dans un édifice propriété de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **2914 – 2011** – **Société d'habitation** – Rapport d'approbation – budget 2011;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité reconnaisse avoir pris connaissance du « *Rapport d'approbation – Budget 2011* » portant la date du 11 novembre 2011 présenté par la Société d'habitation du Québec établissant la quote-part municipale à la somme de \$7 184.00 au cumulatif.

ADOPTÉ

- **2915 – 2011** – **Frais de représentations** – Remboursement;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les frais de représentations encourus par le Maire lors du souper bénéfique du Comité de valorisation du Carmel de Belle-Croix lui soient remboursés soit la somme de \$100.00.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**